

Les Algériens et leurs Langues

Dr. Bouteflika Yamina
Université de Sidi Bel Abbès

Dans ce chapitre il nous semble utile voire nécessaire d'expliquer les notions, concepts, et approches utilisés tel que bilinguisme, plurilinguisme, interculturel, approche par compétence, motivation, tâche, pédagogie de projet et par objectifs.

« Les hommes sont confrontés aux langues, où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. Et l'histoire linguistique, qui est l'un des aspects de l'histoire du monde, est en grande partie constituée par la gestion de ce plurilinguisme ». (L.L.Calvet : 43)

La situation linguistique de l'Algérie peut-être qualifié de bilingue ou plutôt de plurilingue dans la mesure où plusieurs langues de statuts différents cohabitent. Le plurilinguisme en Algérie est un héritage qui s'inscrit dans les temps. Les politiques linguistiques l'ont longuement nié, et les questions sur l'hétérogénéité linguistiques et culturelles algériennes commencent progressivement à intégrer les planifications sociolinguistiques.

3.1. Concept de plurilinguisme

3.1.1 Qu'est-ce que le plurilinguisme ?

D'après le dictionnaire de didactique : « C'est la capacité d'un individu d'employer à bon scient plusieurs variétés linguistiques, ce qui nécessite une forme spécifique de la compétence de communication ». Le concept de plurilinguisme fait partie du vocabulaire courant. En sociolinguistique, celui-ci se veut, à l'échelle collective, l'équivalent du concept de bilinguisme qui s'applique à l'échelle, individuelle. (Moreau, 1998). Plus précisément, il serait réservé pour décrire des situations de coexistence de langues, de pluralité de communautés linguistiques, dans un espace donné et de nécessaire inter culturalité.

C'est en politique linguistique que ce concept trouve son champ d'intervention privilégié. Il sert plutôt de vision à portée idéologique et politique et aussi à légitimer des actions en faveur des langues qui, régionales, (cas du Tamazight) ou moins répandues, ont au cours des siècles subi des langues plus puissantes. L'appel au plurilinguisme devient alors un appel à la complémentarité et à la justice. En Algérie comme ailleurs, le plurilinguisme sert au développement de politiques linguistiques en faveur de l'apprentissage des langues. Il vise alors un partage interculturelle de patrimoines linguistiques avec des objectifs variés : échange communautaire, commerce et affaires, besoin de communication etc.....

3.2. Concept de bilinguisme

3.2.1 .Qu'est-ce que le bilinguisme ?

Pour mieux comprendre cette notion commençons par le terme bilingue. Selon le petit robert : « qui est en deux langues ou qui parle deux langues ». Le bilinguisme est défini comme : « qualité d'une personne bilingue ».

Dans l'esprit du grand public, le bilinguisme a toujours été en quelque sorte un phénomène exceptionnel, sinon anormal affectant seulement quelques pays bilingues dans le monde ou quelques individus dans une communauté. D'après W.F.Mackey (1976 :13) : « *Le bilinguisme loin d'être un phénomène exceptionnel réservé aux pays bilingues touche en fait la majorité de la population du globe terrestre* ».

Quant au dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (Larousse) : D'une manière générale : « *Le bilinguisme est la situation dans laquelle, les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes* ».

Selon le dictionnaire de linguistique (George Mounin C'est : « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues* », également : « *coexistence de deux langues dans la même communauté* ».

Dans les pays où vivent en semble des communautés de langues différentes, le bilinguisme est l'ensemble des problèmes linguistiques, psychologiques et sociaux qui se posent aux locuteurs conduit à utiliser, dans une partie de leurs communications une langue ou un parler qui n'est pas accepté à l'extérieur, et, dans une autre partie, la langue officielle ou la langue communément acceptée. C'est le cas des familles ou des groupes d'émigrés insuffisamment intégrés à leur patrie d'adoption et qui continuent à utiliser dans les relations intérieures au groupe qu'ils constituent la langue de leur pays d'origine.

Dans certains états comme la Belgique, le bilinguisme est l'ensemble des dispositions officielles qui assurent ou tendent à assurer à chacune des langues parlées dans le pays un statut officiel. Le bilinguisme est un mouvement par lequel on essaie de généraliser, par des mesures officielles et par l'enseignement (cas de l'Algérie) l'usage courant d'une langue étrangère, en plus de la langue maternelle. Le bilinguisme est dans ce cas un mouvement politique fondé sur une idéologie selon laquelle l'apprentissage d'une langue étrangère dans des conditions de forces doit permettre de donner aux individus des comportements et des manières de penser nouveaux, et faire ainsi disparaître les oppositions nationales et les guerres.

Sur le plan individuel, le bilinguisme est l'aptitude à s'exprimer facilement et correctement dans une langue étrangère apprise spécialement. Donc le bilinguisme est un phénomène linguistique, culturelle et social et en tant que tel, il a été d'emblée l'objet de travaux appartenant à différents domaines de recherches,

en particulier la sociolinguistique, la psycholinguistique ainsi que l'enseignement/apprentissage des langues. Mais quels que soient les champs d'investigation et les approches proposées par ces travaux divers, leurs dénominateurs commun reste la volonté de mettre en lumière le processus linguistiques et communicatifs mis en oeuvre lorsque deux (ou plusieurs) langues (ou variétés linguistiques) coexistent chez un même locuteur ou dans une même communauté.

Face à cette mosaïque linguistique, de nombreux phénomènes dus aux contacts des langues apparaissent tel que l'emprunt, le caque, l'interférence la diglossie, le code switching ou l'alternance codique.

3.2.2. Concept d'alternance codique

3.2.2.1. Qu'est-ce que l'alternance codique ?

Selon le dictionnaire de didactique du français : « *L'alternance codique est le changement, par un locuteur bilingue, de langue ou de variété linguistique à l'intérieur d'un énoncé- phrase ou d'un échange ,ou entre deux situations de communications* ».

P.Gardner.Chloros définit le code switching comme : « *changement /alternance de langues ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation* ».

Cette définition insiste sur deux points essentiels :

- L'usage alternatif de plusieurs codes, soit deux systèmes linguistiques indépendants l'un de l'autre, soit deux variétés d'une même langue.
- L'alternance de langues se produit dans un discours et plus particulièrement en situation de dialogue donc d'interaction.

3.2.2.2. Le parler bilingue

Le parler bilingue se caractérise par l'apparition de marques transcodiques qui témoignent de l'exploitation simultanée des deux systèmes linguistiques à des fins communicatives. Ces marques comprennent trois phénomènes distincts : l'alternance codique, l'emprunt et l'interférence qui consiste à mélanger les éléments et les règles des deux langues en brisant les règles de la langue utilisée. Nous utilisons le terme alternance codique quand le passage d'une langue à une autre sont dynamiques et que rappelons-le

« *les deux systèmes ne se fondent pas l'un dans l'autre* » G.LÜDI et B.Py (1986 : 155) ; le terme emprunt pour désigner l'intégration morphologique ou phonétique d'un élément de LI dans la L2; enfin le terme interférence lorsque des éléments de la L1 sont transférés dans la L2 de manière volontaire ou involontaire.

3.2.2.3 Diglossie et bilinguisme

Le terme diglossie a été introduit par C.Ferguson en 1959 pour établir une distinction avec le terme bilinguisme. Comme le précise A.Martinet, chez C.Ferguson ce terme sert à distinguer « *l'emploi concurrent de deux formes différentes de ce que l'on considère comme une seule et même langue* ». (1982 :

7) La diglossie est alors l'utilisation de deux variétés d'une même langue employées dans des activités sociales différentes, les deux variétés coexistent en conséquence dans un rapport de complémentarité, voire de concurrence. La première variété est considérée comme dominante, la deuxième comme dominée. Quelques années plus tard, J.A Fishman (1971) élargit et précise la définition de ces deux termes en prenant en compte non seulement les communautés où sont présentes deux variétés de la même langue, mais également les communautés dans lesquelles sont utilisées deux ou plusieurs codes différents. Ainsi il définit la diglossie comme « *l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés* », (p : 97) tandis que le bilinguisme devient « *une caractéristique de l'habileté linguistique individuelle* ».

Pour Martinet le bilinguisme est un fait individuel alors que la diglossie concerne les communautés toutes entières.

« *Il y a tant de possibilités diverses de symbiose entre deux idiomes, qu'on peut préférer conserver un terme comme bilinguisme qui les couvre toutes, plutôt que tenter une classification sur la base d'une dichotomie simpliste* ». Martinet, (1982 :148).

En ce qui nous concerne, nous retiendrons donc la notion de diglossie en son sens le plus large, c'est-à-dire le plus apte à représenter une approche sociolinguistique (relations fonctionnelles et sociales entre langues ou variétés de langues différentes).

a- **Stratégie de communication en milieu bilingue et/ ou diglossique**

La diversité linguistique à laquelle est confronté le locuteur algérien lui permet une liberté de choix du code qu'il juge approprié pour s'exprimer. A cet égard, nous serions tenté de décrire cette situation comme un « *plurilinguisme à langues dominantes minoritaires* ». (Calvet : 54). Ainsi il mettra en œuvre un certain nombre de stratégies de communication car toute interaction interpersonnelle engage le locuteur à choisir un code initial. De quoi dépend ce code ? Tout d'abord et indépendamment des règles grammaticales qui régissent l'emploi correct d'une langue, le locuteur doit posséder ce que Hymes appelle une compétence sociolinguistique ou compétence de communication, c'est-à-dire sa connaissance des normes sociales du contact des langues autrement dit : savoir adapter les formes langagières à l'interlocuteur, à la situation et à l'objet de discours cela revient à savoir quelle langue employer, quel dialecte, ou quelle variété de langue employer en fonction de l'interlocuteur, de la situation sociale où a lieu l'échange, du thème de l'échange.

Maîtriser l'emploi de toutes ces formes relève d'un apprentissage à la fois social et linguistique. La pratique dictée par les besoins immédiats de communication produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, français et berbère. Le locuteur utilise tantôt

l'une tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes. Le français ne fait que renforcer dans son caractère algérien. Des mots et expressions nouvelles voient alors le jour. Ainsi, Le locuteur met en œuvre un certain nombre de stratégies de communication. Parmi les plus courantes, il aura recours au code switching ou alternance des codes : mode de communication très fréquent chez les sujets bilingues qui consiste à faire alterner dans le discours deux ou plusieurs codes : ainsi, les segments de discours d'une langue donnée A alterneront avec des segments de discours dans l'autre langue B (ou les autres langues), le segment pouvant aller alors se limiter à un mot, une expression, un syntagme, une phrase. L'alternance peut aussi se focaliser autour de phrase entière. Ce mode de communication consiste à changer de langue en fonction de l'interlocuteur.

Un autre type de stratégie de communication qui peut se réaliser, et à ne pas confondre avec le précédent, est le « code mixing » (Harmers, J.F., Blanc., M., 1983 P : 203-204) ou mélange des codes. La particularité qui découle de ce parler relève par exemple de l'utilisation de certains suffixes du français mis en juxtaposition avec des mots de l'arabe dialectal ou l'emprunt de l'arabe au français pour créer des mots nouveaux avec une signification souvent bien éloignée du sens d'origine, exemple : « taxieur » les mots en « age » comme « dégoûtage » pour désigner l'état de quelqu'un qui est dégoûté.

Etant donné cet état de fait, ceci peut se traduire soit de compétence du bilinguisme ou du manque de compétence dans la langue seconde pour combler les insuffisances, ceci dépend des interlocuteurs. Il ressort de ce système de communication que le locuteur algérien a créé, de montrer dans un premier temps à travers ses actes de paroles, une nouvelle vision du monde en associant la culture maternelle et étrangère. Dans un deuxième temps de s'approprier son identité et imposer sa différence. Cette valorisation de la dimension culturelle est une ouverture vers la tolérance, la découverte de l'autre et le non extrémisme.

b-L'alternance codique en classe de langue étrangère

La classe de langue étrangère représente une situation de communication de contact de langues par excellence en ce sens que la diversité linguistique réelle ou feinte entre enseignant et enseigné lui est inhérente. L'emploi de la langue maternelle en classe de langue étrangère été formellement interdit avec la méthode directe. Vers Les années 60, elle apparaît timidement grâce à la méthode audio-orale. Avec la méthode SGAV la langue maternelle était utilisée d'une manière plus franche.

L'alternance codique en Algérie est devenue une stratégie communicative d'enseignement à part entière. Dans les classes observées, nous avons constaté que l'enseignant met en oeuvre cette stratégie afin d'obtenir une passation optimale des savoirs et des savoirs-faire linguistiques et communicatifs en langue cible.

E. Roulet dans son ouvrage de (1998 : 24) écrit : « *La langue maternelle, ne peut être exclue de l'aide pédagogique en langue seconde ; plus précisément la réflexion sur le langage qui peut être conduite lors de l'étude de la langue maternelle doit intervenir activement dans l'apprentissage des langues secondes* ».

F.Cicurel (1985 : 112-113), à propos du métalangage employé par l'enseignant dans les classes de langues ayant un public de même langue maternelle souligne que : « *On peut faire la description de la langue enseignée LM, cela n'empêchera pas, l'acquisition d'une compétence de communication dans la langue cible (...) Avoir recours à la LM pour la langue décrite ne paraît pas un obstacle à l'acquisition de la LE* ».

L'on observe alors que les inquiétudes relatives à l'emploi de la langue maternelle en classe de langue, tout comme le danger représenté par les transferts de la langue L1 à la L2 opérés par l'apprenant, semblent désormais avoir disparus. Maintenant, on admet que la classe de langue est un espace dans lequel deux ou plusieurs langues entrent en contact et on constate également que les passages explicites d'une langue à l'autre sont une pratique naturelle, voire une ressource communicative indispensable pour les apprenants et les enseignants et plus précisément au primaire.

Ainsi, peut-on conclure en disant que l'intérêt relatif à l'emploi d'une langue autre que la langue cible en classe de LE est le résultat d'une tolérance plus ou moins avouée, qui tient à deux raisons. D'une part, au plus de souplesse montrée vis-à-vis d'un a priori bien ancrée selon lequel l'emploi d'une langue autre que la langue cible était néfaste au processus d'apprentissage. D'autre part, selon une démarche sociolinguistique, cet intérêt croissant tient à l'observation directe de ce qui se passe réellement dans les classes de langues étrangères.

c-L'emploi de l'alternance codique par les enseignants et les apprenants

D'après les chercheurs l'emploi de la langue maternelle en classe de langue n'est pas uniquement un signe de manque de compétence de l'apprenant ou de faiblesse de l'enseignant. Les passages d'une langue à une autre répondent à des besoins divers et remplissent des fonctions multiples.

A- Du côté des apprenants

Les travaux menés par D.Moore, Castelloti.C .G.Ludi 1999) qui décrivent les alternances codiques produites par l'apprenant montrent essentiellement que le recours à la langue maternelle peut-être expliqué en terme d'acquisition, d'interaction, et, enfin d'affirmation du sujet. Ainsi, les facteurs qui amènent à l'emploi de la langue maternelle (vers la langue cible) chez l'apprenant traduirait sa volonté de demander l'aide de son interlocuteur, et signale ouvertement son manque lexical et une réparation immédiate. Cet appel rentre alors dans les stratégies d'apprentissage. Il s'explique non seulement à résoudre un problème

communicatif avec les moyens de bord et d'une manière économique car ils savent que l'enseignant la maîtrise, mais aussi leur intention de maintenir le contact. Un autre facteur intervient c'est de marquer une proximité avec ses pairs (les autres apprenants) et une distance avec l'enseignant (le partenaire le plus fort). Le dernier point c'est que l'apprenant veut s'affirmer en tant que sujet personne.

B- Du côté de l'enseignant

L'emploi de l'alternance codique par l'enseignant tient à des raisons multiples et variées. Dans un but pédagogique le passage de la langue maternelle est un moyen pour simplifier la communication et pour faire passer les savoirs en langue cible. L'un des facteurs essentiels semble être la formation initiale et la compétence que les enseignants ont dans la langue étrangère. Un autre facteur rentre en jeu c'est le contexte dans lequel il travaille. Il y a aussi la volonté d'affirmer son statut interactif, de se faire comprendre et de transmettre les savoirs en langue cible. Un autre facteur intervient c'est de créer une relation plus interpersonnelle avec les apprenants et de s'intégrer au groupe.

On voit que parmi les facteurs qui mènent à l'emploi de l'alternance codique chez l'apprenant et l'enseignant se rapportent à l'acte communicatif en général. D'autres, sont de nature pédagogique-acquisitionnelle ; et d'autres encore peuvent être qualifiés d'interactionnels.

On peut conclure que le bilinguisme en Algérie est d'une complexité telle qu'il met en jeu non seulement une situation conflictuelle entre deux langues, mais également entre deux cultures deux civilisations. A cet égard Y.Mignot Lefebvre, (1974 :79) qui entreprend l'étude du bilinguisme le décrit comme un « dualisme culturel » dont le mode d'expression est un sabir arabe-français. Nous nous demandons si ce pluralisme linguistique de fait favorise ou non l'interculturalité.

3.3. Notion d'interculturel

Dans tous les pays démocratiques, l'école a pour principale mission de former le citoyen adulte. Elle le prépare non seulement à la vie professionnelle, mais aussi à son rôle social et politique dans la société. Chaque pays à travers son système éducatif, met en place un projet d'éducation imprégné de sa culture politique et qui se veut au dessus des appartenances particulières héritées : qu'elles soient sociales, régionale ou culturelles pour les dépasser dans le projet de l'homme nouveau.

3.3.1. Qu'est-ce qu'on entend par interculturel ?

Pour le Robert (1993) le préfixe « inter » insiste d'emblée sur l'échange ou le contact culturel.

La notion de « culture » en soi est multi dimensionnelle, elle fait référence à la dimension, familiale, sociale, religieuse, etc....

L'interculturel vers 1970-1980 de inter et culture « qui concerne les rapports, les échanges entre cultures, entre civilisations différentes : dialogue interculturelle ».

La notion d'interculturelle, telle qu'elle s'est construite, branché en quelque sorte sur la vitalité du paradigme de la culture, désigne, dans le langage courant, le type de relations sociales entre les groupes qui vivent différemment leurs rapports à l'environnement.

Tout d'abord, une pratique étiquetée comme « interculturelle » implique d'au moins deux ou plusieurs cultures différentes. La co-présence de cultures différentes ne fonde pas à elle seule l'interculturalité. C. Camilleri (1985; 1989) qui fut un des premiers à construire une psychologie interculturelle en France, montre que le terme est communément utilisé parmi bien d'autres, en particulier celui de « multi » ou de « pluriculturel ». Il relève cependant que dans les études dites interculturelles, il y a un effort qui consiste à préciser ce qui se passe lorsque des systèmes co-existent. Les analyses des pratiques interculturelles tentent presque toutes de repérer les obstacles à la communication entre « porteurs de cultures » différentes, qui les empêcheraient de bien se comprendre. Au final, découle des analyses interculturelles, le projet de l'aménagement de la co-existence harmonieuse entre les ensembles culturels dans le respect de leurs différences.

Pour C. Camilleri (1989): *« l'interculturel représente une reconnaissance des appartenances individuelles et collectives. Mais cette reconnaissance n'est pas sans poser certains problèmes. Elle met en jeu l'identité par rapport à l'Autre, elle met aussi en jeu la différence, un sujet s'identifiant à une culture se différencie des autres par des signes apparents, des symboles, des valeurs, des codes marquants l'appartenance »*

Je définirai alors l'interculturel comme le processus achevé d'une dynamique, qui consiste en des formes de négociations aboutissant à une ou plusieurs formes de pratiques nouvelles acceptées par tous les protagonistes. Ces négociations de la pratique ou des pratiques nouvelles se fait dans l'espace, de la cité, du quartier, de la nation, etc... et impliquent un apport original de chaque communauté culturelle. Le résultat produit est ainsi une donne interculturelle. Donc l'interculturel est le résultat de négociations et de compromis réciproques entre membres de cultures différentes.

Il faut reconnaître que l'interculturel au sens plein d'une réciprocité entre personnes ou groupes de cultures diverses, n'est pas réalisé et reste encore, du domaine du théorique, voire même d'un idéal. Pour le moment, nous en sommes au stade de la rencontre, qui à la longue, pourra donner de nouvelles formes d'expressions (langagières, artistiques, relationnelles).

Bibliographie :

Calvet, L-J. (1986). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.

Camilleri, G., Cohen-Emérique, M ; Dir (1989). *Chocs de cultures : concepts et enjeux de l'interculturel*. Paris : L'Harmattan.

Cicurel, F. (1985) *Parole sur parole. Le métalangage en classe de langue*. Paris CLE International.

Fishman, J.A (1971) *Sociolinguistique*. Nathan. Paris.

Harmers, J.F., et Blanc, M (1983). *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles : Mardaga.

Lûdi, G., Ry, B. (1986) *Etre bilingue*. Berne/Frankfort/New York : Peter Lang.

Martinet, A (1982) *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin. Paris.

Moreau, M.L (1998) *Sociolinguistique, concepts de base*. Belgique : Mardaga

Roulet, E. (1998). *Langue maternelles et secondes*. Paris : Hatier Coll.Lal.

Ferguson, C. (1959). « Diglossia », Word N° 15 -325-340.

Mignot Lefebvre, Y. (1974). « Bilinguisme et système scolaire en Algérie », Revue Tiers monde éducation et développement, tome XV, N) 59-60, PUF, Paris.

Moore, D. ? Castelloti, C., Ludi, G. (1999). « Bouées transcodiques en situation immersive ou comment inter-agir avec deux langues quant on apprend une langue à l'école », dans Ailes. (N°7, Oct1996). Université Paris III, pp95-121.

Cuq, J.P (2003) Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde.Paris, CLE International.

Dictionnaire de linguistique de français.George Mounin. (1974).

Larousse (1974) : Librairie Larousse. Paris.

Le Petit Robert. (1996).Paris Vie.